

Procès-verbal du 5 février 2024 à 19h30

Présidence : le maire, Gaston BURGER

Secrétaire de séance : Brice SCHOBEL, conseiller municipal délégué

Membres présents : 13

Gaston Burger, Andrée Briffoteau, Marcel Fritsch, Brice Schobel, Benoît Haettinger, Laetitia Johner, Geneviève Botzong, Geoffrey Diebold, Gisèle Berbach, Joseph Arenas, Dominique Reinbolt, Audrey Bauer et Fabrice Lutz.

Procurations : 2

Christian Biller donne procuration à Gaston Burger, Fabienne Breyel donne procuration à Joseph Arenas

Absente : 0

Nombre de votants : 15

1. Désignation du secrétaire de séance

Brice Schobel est désigné comme secrétaire de séance.

Votants : 15 - **POUR : 15**, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

2. Adoption du procès-verbal du 8 janvier 2024

Le PV de la séance du 8 janvier 2024 est adopté à l'unanimité.

Votants : 15 - **POUR : 15**, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

3. Débat d'orientation budgétaire

Le maire présente le bilan des finances 2023 et mets en évidence quelques spécificités de l'année :

- Un autofinancement d'environ 300 000 €
- Une augmentation de 100.000€ des recettes d'investissement due au versement de la taxe d'aménagement à la suite des constructions des collectifs rue de Griesheim et rue de la Chaîne.

Concernant le projet de budget 2024.

- La quote-part prévisionnelle versée au SIVOM sera d'environ 400 000 euros ...

La liste des projets d'investissement 2024 est en cours d'élaboration. A ce jour, le cumul des investissements identifiés s'élève à environ 600.000€. Ce chiffre est amené à évoluer pour intégrer les demandes formulées par les différentes commissions avant le vote du BP. Les programmes déjà identifiées sont :

- Réaménagement de la mairie
- Extension du cimetière avec cavurnes, 2 colombariums
- Rénovation thermique du presbytère
- Renouvellement de l'éclairage public
- Aménagement sécurité rues Charron/Chaîne/ Mittelhausbergen
- Piste cyclable Dingsheim / Oberhausbergen
- Panneaux « Hofname »
- Pose d'anneaux à vélo / bancs
- Entretien du parc (partie Dingsheim)

4. Compte rendu du SIVOM et de la communauté de communes

Communauté de communes :

- Rappel des principaux points figurant dans le document d'orientations budgétaires
- Les investissements prévus seront essentiellement la création de pistes cyclables et la construction et l'extension des CLSH
- A noter que la cococo n'a pas d'endettement

SIVOM

Joseph Arenas présente le cadrage budgétaire du SIVOM. Pour 2024, les dépenses de fonctionnement sont en diminution par rapport à l'an passé, avec un budget d'environ 800 000 €. Les dépenses en personnel en représentent la moitié.

Les dépenses d'investissement seront d'environ 239 000 €.

- Rénovation de la maison du Sivom (logement de fonction de 90m2)
- Fermeture du hangar des ateliers
- Achat d'un tracteur d'occasion
- Réfection du sol d'une partie du club-house de l'ASDG
- Etude sur la faisabilité d'un terrain de foot
- Réfection des deux courts de tennis extérieurs
- Etude sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments du Sivom

Par ailleurs, le président du Sivom fait part des difficultés RH à l'école maternelle (ATSEM).

5. Compte rendu des commissions :

a. Communication

- Le journal « Le Pont » paraîtra mi-février.

b. Urbanisme et économie

- Présentation d'un projet situé au 1 rue Principale.

c. Voirie

- Une première réunion bilan sur le plan de circulation a eu lieu le 2 février. 20 personnes étaient présentes. Plusieurs remarques ont été soulevées, comme le repositionnement des panneaux, les stationnements sur le trottoir...
- Une deuxième réunion est prévue le 9 février à 19h avec les riverains des rues du Stade et Kobler.

d. Citoyenneté, jeunesse et environnement

- Une délégation de fonctionnaires régionaux accompagnée par un conseiller régional en charge des fonds FEADER, a visité la promenade «Les berges du Musaubach », projet financé à hauteur de 99 000 € sur fonds européens (FAEDER).
- Les mesures de pollution dans l'Eurométropole sont inférieures aux seuils de pollution nécessitant la limitation des véhicules selon les normes Critair. Malgré les premières déclarations de la présidente de l'EM qui envisageait une suspension de la ZFE et la volonté de l'Etat suspendant la suppression des véhicules Critair 3, les élus de l'EM ont décidé de maintenir la ZFE à Strasbourg à titre pédagogique.

6. Divers

Agenda

- Vendredi 22 mars : Réunion « point Gaz » à Pfulgiesheim
- Samedi 23 mars – rdv au centre culturel : Osterputz
- Lundi 25 mars à 19h : Conseil municipal - vote du budget.
- 28 mars à 19h30 – rdv à la « La Grange » : Bien dormir, les clés d'une nuit réparatrice
- Dimanche 31 mars -rdv à l'école maternelle : Chasse aux œufs (Pâques)
- Jeudi 4 avril : Dingsheim à l'honneur au conseil communautaire.

La séance est close à 22h15

Ont signé le présent procès-verbal :

Le président de séance : Gaston BURGER <i>Maire</i>	Le secrétaire de séance : Brice SCHOBEL <i>Conseiller municipal délégué</i>